

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT-BAUZELY  
DEPARTEMENT DU GARD  
SEANCE DU JEUDI 23 MARS 2023

Date convocation : 14 MARS 2023  
Date affichage convocation : 15 MARS 2023

Membres CM élus : 15  
En exercice : 14  
Présents : 12  
Procuration : 02  
Votants : 14

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : BEHAR Yoni

*Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de leur publication et notification au représentant de l'Etat.*

*Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

APPROBATION ET SIGNATURE PV PRECEDENT

**DELIBERATION D\_2023\_09**  
**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 BUDGET PRINCIPAL MAIRIE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion du budget principal dressé pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

**DELIBERATION D\_2023\_10**  
**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 BUDGET ANNEXE**  
**PHOTOVOLTAIQUE.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion du budget annexe photovoltaïque dressé pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

**DELIBERATION D\_2023\_11**  
**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**  
**BUDGET PRINCIPAL MAIRIE**

Pour ce sujet la discussion est présidée par Madame BENOR

A L'unanimité le Conseil Municipal :

APPROUVE le compte administratif 2022 du budget principal

PROPOSE de fixer les résultats des différentes sections budgétaires du budget principal comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Résultat de fonctionnement 2022	MONTANT EN €
A. Résultat de l'exercice	
B. Recettes – Dépenses de fonctionnement	- 37 485,47
C. Résultats antérieurs reportés Solde du R002	163 751,52
D. Résultat à affecter C= A+B	126 266,05
<b>Résultat Section Investissement 2022</b>	
E. Solde d'exécution de la SI Recettes – Dépenses (001) Résultats antérieurs reportés	- 76 142,71 46 995,84
F. Solde des restes à réaliser SI (R-D)	0
G. Besoin de Financement	= D + E
Besoin de financement (F)	29 146,87
AFFECTATION (de C)	= G + H
H. Affectation en réserves au 1068	29 146,87
I. Report en fonctionnement sur le R002	97 119,18

**DELIBERATION D\_2023\_12**  
**COMPTE ADMINISTRATIF 2022**  
**BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAIQUE**

Madame BENOR a été désignée pour présider la séance pour l'adoption du compte administratif,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE le compte administratif 2022 du budget annexe

PROPOSE de fixer les résultats des différentes sections budgétaires du budget annexe Photovoltaïque comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Résultat de fonctionnement 2022		Montant en Euros
J. Résultat de l'exercice 2022 Recettes – Dépenses de fonctionnement		3 671,66
K. Résultats antérieurs reportés Solde du D002		1 550,03
L. Résultat à affecter C= A+B		5 221,69
Section Investissement 2022		
M. Solde d'exécution de la SI Recettes – Dépenses (001) Résultats antérieurs reportés		680,15 7 463,26
N. Solde des restes à réaliser SI (R-D)		0
O. Besoin de Financement	= D + E	
Besoin de financement (F)		0
AFFECTATION (de C)	= G + H	
P. Affectation en réserves au 1068		0
Q. Report en fonctionnement sur le R002		5 221,69

**DELIBERATION D\_2023\_13  
 AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022  
 BUDGET PRINCIPAL MAIRIE**

Monsieur Le Maire reprend la présidence des débats

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- D'affecter au Compte 1068 :  
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 29 146.87 €
- De reporter en section de fonctionnement :  
Ligne 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 97 119.18 €

**DELIBERATION D\_2023\_14  
 AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022  
 BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAIQUE**

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0,00 €  
Ligne 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 5 221,69 €

**VOTE DES IMPOTS LOCAUX 2023**

Décision reportée à la prochaine séance.

**DELIBERATION D\_2023\_15**  
**VOTE DES SUBVENTIONS ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS EN 2023**

Le Conseil Municipal procède au vote des subventions 2023 attribuées aux associations :  
A l'unanimité l'assemblée décide d'allouer les subventions suivantes

<u>Sté de chasse Canterperdrix</u> :	600 €
<u>St Bau Tonic</u> :	500 €
<u>MKM St Bauzély (Krav Maga)</u> :	500 €
<u>Comité des Fêtes de St Bauzély</u> :	1 500 €
<u>Les Potorozes</u> :	200 €
<u>Office Municipal des Festivités</u> :	2 200 €

*Concernant la demande de subvention du club US REGORDANE,*

Après débat, l'assemblée procède au vote :

13 voix sont contre le versement d'une subvention au Club US REGORDANE,

1 voix est pour le versement d'une subvention.

A la majorité absolue des suffrages exprimés, la demande de subvention du Club US REGORDANE est rejetée.

**DELIBERATION D\_2023\_16**  
**ECHANGE DE PARCELLES ENTRE LA COMMUNE ET UN PARTICULIER**

Monsieur VERDIER ne participe ni au débat ni au vote.

Considérant : la localisation des 2 parcelles et leur superficie,

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de procéder à un échange de terrain sans soulte,

Entre les parcelles cadastrées B 313 d'une superficie de 770 m2 lieu dît Camparas et Le Moulin appartenant à la Commune et la parcelle A 574 d'une superficie 1190m2 lieu dît Lauret et Barjagole appartenant à Monsieur VERDIER Jean-Luc et Madame VERDIER née VIEILLEDENT Simone.

Précise que les frais de notaire liés à cette opération seront pris en charge par la commune, la parcelle A 574 ayant une superficie supérieure à la parcelle B 313 échangée par la commune.

Précise que cette délibération annule et remplace la délibération D\_2022\_54 du 22 décembre 2022

Séance levée à : 23h21

Liste des délibérations de la séance 27 mars 2023 affichée en mairie et publiée sur le site de la commune.

DURAND Jacques  
Maire

